RAPPORT ANNUEL 2016-2017

du Jeune Barreau de Montréal





Table des matières

À PROPOS DU JBM	1	LES COMITÉS	
LE RAPPORT DU PRÉSIDENT	2	DÉVELOPPEMENT INTERPROFESSIONNEL	14
LE RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE	5	MARKETING	15
LE RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE SORTANTE	6	FORMATION	16
LE RAPPORT DU VICE-PRÉSIDENT	7	RECHERCHE ET LÉGISLATION	17
LE RAPPORT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER	8	RELATION AVEC LES MEMBRES	18
LES COMITÉS		SERVICES JURIDIQUES PRO BONO	19
ACTIVITÉS SOCIOCULTURELLES	9	TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION	21
ET SPORTIVES		LE JBM EN IMAGES	22
AFFAIRES PUBLIQUES	11		
EXTRAJUDICIAIRE	12		
CONGRÈS ET GALA	13		

À PROPOS DU JBM

Le Jeune Barreau de Montréal (JBM) est une association fondée en 1898 qui regroupe l'ensemble des avocat(e)s de 10 ans et moins de pratique inscrits à la section de Montréal du Barreau du Québec. Il est dirigé par un Conseil d'administration formé de 15 avocat(e)s qui offrent bénévolement leur temps afin d'assurer la poursuite de ses objectifs, et ce, en collaboration avec ses comités, une direction générale et plus de 200 bénévoles. Un Conseil des gouverneurs composé de membres éminents de la profession juridique et du monde des affaires agit également à titre de comité consultatif.

Le JBM, qui rassemble aujourd'hui plus de 5000 membres, est de ce fait une des plus grandes associations de jeunes avocats au monde, en termes de nombre pour une seule ville. Le JBM représente des jeunes avocats oeuvrant dans tous les domaines du droit où ils font leur marque sur le plan professionnel. Ses membres sont la relève de la profession à l'échelle locale, nationale et internationale. Ils forment un groupe influent, engagé dans la communauté et sont appelés à devenir des chefs de file dans toutes les sphères de la société.

MISSION

Sa mission est double. D'une part, il veille à défendre et à promouvoir les intérêts de ses membres. D'autre part, il fournit de façon bénévole des services de consultation et d'information juridique auprès de différents segments de la population et organise des activités de bienfaisance. Dans l'ensemble, il vise à améliorer l'accessibilité à la justice et à contribuer au bien-être collectif.



Conseil d'administration 2016-2017

De gauche à droite

Avant : Mes Caitlin Jenkins | Cynthia Brunet | Louis-Paul Hétu (Vice-président) | Extra Junior Laguerre (Président) | Caroline Larouche (Présidente sortante) | Précilia Hijazi.

Arrière: Mes Elsa Kelly-Rhéaume | Mylène Lemieux | Sophia M. Rossi | Annie-Claude Trudeau | Jonathan Pierre-Étienne | Émile Langevin (Secrétaire-trésorier) | Alex Goupil | Sabine Uwitonze | Catherine Ouimet (Directrice générale sortante).

Absentes de la photo : Mes Alice Popovici | Stéphanie Beaulieu (Directrice générale).

Présidence

RAPPORT DU PRÉSIDENT Me Extra Junior Laquerre

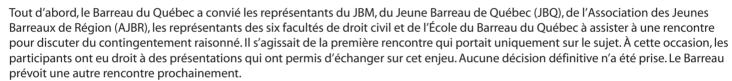
Cher membres du Jeune Barreau de Montréal,

C'est avec fierté que je vous présente le rapport annuel du mandat 2016-2017. Cette année fut remplie à bien des égards. J'espère que vous avec eu autant de plaisir que moi. Sinon, je laisse notre association entre de bonnes mains et vous aurez la chance de vous reprendre l'an prochain. What a year!

SITUATION DE L'EMPLOI CHEZ LES JEUNES AVOCATS DU QUÉBEC

Le 16 février 2016, le JBM publiait le *Rapport sur la situation de l'emploi chez les jeunes avocats du Québec*. Ces principaux constats sur dix ans sont qu'il soit de plus en plus difficile pour les finissants de l'École du Barreau du Québec de trouver un stage; que le nombre de stages non rémunérés est

en hausse; que les jeunes avocats éprouvent des difficultés à trouver des emplois après leurs stages; que les salaires n'ont pas suivi la courbe de l'inflation. Durant le mandat 2016-2017, nous avons continué de faire des représentations afin que soient appliquées les recommandations du rapport final.



Ensuite, inspirés par nos collègues du Jeune Barreau de l'Ordre des avocats de Genève, nous avons approché le Barreau du Québec afin d'instaurer une charte des stagiaires. N'existant pas au Québec, ce document a comme objectif d'encadrer les stages en prévoyant les droits ainsi que les obligations des stagiaires et des maîtres de stage. Le 18 mai 2016, le Comité de la formation professionnelle a adopté l'Énoncé de principe de l'École du Barreau concernant les conditions de stage¹, un document fortement inspiré de la charte des stagiaires initialement présentée par le JBM. Ce document est maintenant disponible sur le site Internet de l'École du Barreau et il représente une avancée majeure pour les jeunes. Cet énoncé de principe prévoit la rémunération du stagiaire comme suit à son article 6 : « L'école du Barreau estime que la rémunération du stagiaire est souhaitable, en autant que possible, selon le contexte du milieu de stage ». Pour le JBM, le principe devrait être la rémunération de tous les stages. Nous croyons que les stagiaires effectuent un travail important et que la rémunération permettrait de revaloriser celui-ci. Nous continuerons de faire des représentations pour que ce principe soit reconnu par le Barreau et la communauté juridique.

Pour terminer, nous avons continué de publiciser le rapport dans les universités. Cette année, nous avons eu le privilège de faire des exposés aux étudiants en droit de l'Université d'Ottawa et de l'Université du Québec à Montréal. Pour le prochain mandat, nous espérons faire des représentations dans toutes les facultés de droit.

RAPPORT DU JBM SUR LE SYSTÈME D'AIDE JURIDIQUE QUÉBÉCOIS

Le 2 novembre 2016, le JBM publiait le *Rapport sur le système d'aide juridique québécois*. En préparation depuis de nombreuses années, ce rapport fait état des problématiques qui affectent le fonctionnement du système d'aide juridique pour les avocats en pratique privée, soit 52.5 % de l'offre en service de l'aide juridique; les témoignages voulant que le mode de fonctionnement du système actuel soit trop complexe, que la couverture soit insuffisamment répandue, que les salaires ne soient pas adéquats, que les remboursements pour les expertises et les déboursés soient insuffisants, etc. Pour redresser la situation, le Rapport propose 21 recommandations qui visent, entre autres, à étendre la couverture ainsi qu'a simplifié et réduire les délais d'obtention des mandats d'aide juridique. Le rapport a été transmis à la ministre de la Justice du Québec et au Barreau du Québec. Le JBM continuera de faire des représentations appropriées à ces deux entités. Un merci spécial à Mes Cory Verbauwhede et Liane Roy Castonguay pour leur travail.

Rapport du JBM SUR LE SYSTÈME D'AIDE JURIDIQUE QUÉBÉCOIS PROMETANA. AMONTANA. LA MA DIO INFORMANI A REGISARAJI DI NOCINA.

NOUVEAU REGROUPEMENT DES AVOCATES ET AVOCATS DU QUÉBEC

Au cours de mandat 2016-2017, plusieurs personnes ont manifesté l'intérêt de mettre sur pied un nouveau regroupement qui aurait pour mission de défendre les intérêts sociaux économiques de tous les avocates et avocats du Québec. Le JBM a été invité, en compagnie des représentants du JBQ, de l'AJBR et autres, pour faire partie des discussions préliminaires. Nous tenons à souligner que ces rencontres ont été courtoises, car les gens présents cherchaient tous à trouver des solutions.

Bien que l'enthousiasme quant à l'arrivée d'un tel regroupement semble gagner plusieurs membres, nous constatons qu'il demeure encore beaucoup de travail à accomplir pour que celui-ci prenne forme. Qui plus est, nous croyons également qu'il est important que la formule proposée fasse consensus auprès des futurs membres. Il sera donc nécessaire que le processus final soit transparent et en l'occurrence, qu'une large consultation pour connaître l'opinion des futurs membres soit réalisée. Un tel projet réussira que s'il obtient l'aval des avocates et avocats qu'il veut représenter.

CONGRÈS CONIOINT IBM & ABA-YI D

Du 4 au 6 mai 2017, le JBM a tenu conjointement son 72° congrès annuel avec l'American Bar Association – Young Lawyers Division. Le président d'honneur du congrès était l'honorable Richard Wagner de la Cour suprême du Canada. Lors de celui-ci, les congressistes américains et canadiens ont été choyés de pouvoir assister à une plénière intitulée Breakfast with the Supreme Court of Canada avec les juges Wagner et Clément Gascon. De leur côté, les juges Michael J. Moldaver et Suzanne Côté de la C.S.C. ont tenu des conférences le samedi matin. Les juges Manon Savard, Cour d'appel du Québec, ainsi qu'André Wery et Benoit Émery, Cour supérieure du Québec, ont également fait le bonheur des participants.

Divers évènements communs furent organisés pour permettre aux congressistes américains et canadiens de réseauter, notamment le Cocktail d'ouverture | *Welcome Joint Reception*, le Diner-réseautage | *Joint Luncheon* et la Soirée Euforia. Cette dernière a accueilli à elle seule plus de 300 personnes. Le congrès et les activités sociales furent couronnés de succès. Nous espérons revoir nos collègues américains à Montréal avant les dix prochaines années. Nous remercions Mes Caitlin Jenkins et Mylène Lemieux ainsi que tous les bénévoles qui ont travaillé à la réussite de ce congrès.

DES CHANGEMENTS À LA DIRECTION GÉNÉRALE

Ce mandat a été marqué par un important changement à la direction du JBM. Me Catherine Ouimet a quitté ses fonctions après près de 8 ans comme directrice générale. Sous sa gouverne, le nombre d'employés de la direction générale a augmenté, la situation financière de notre association s'est grandement améliorée, des projets ont été recadrés pour répondre à la mission de l'association et j'en passe. Catherine peut être fière du travail qu'elle a accompli depuis 2009. Nous la remercions pour ses loyaux services. Par ailleurs, le Conseil d'administration a décidé de lui décerner le titre de membre honoraire.

Le 25 juillet 2016, Me Stéphanie Beaulieu a succédé au poste de Directrice générale du JBM. Elle détient un baccalauréat en droit de l'Université de Montréal ainsi qu'un diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion d'organismes culturels de HEC Montréal. Stéphanie a un parcours académique et des expériences professionnelles qui la qualifient pour le poste. De plus, elle détient les habiletés indéniables qui font qu'elle sera en mesure de diriger la destinée du JBM avec brio pour plusieurs années.

Pour terminer, Mme Catherine Iman Taleb qui occupait le poste de Coordonnatrice aux activités et projets a également quitté le JBM pour accomplir de nouveaux défis. Catherine a travaillé pour le JBM pendant près de 6 ans. Elle est reconnue pour son travail acharné et son professionnalisme. Nous lui souhaitons la meilleure des chances pour le futur et nous la remercions. Nous en profitons également pour souhaiter la bienvenue à la nouvelle employée, Mme Christèle Mbounja.

AMÉLIORATION DE NOS ACTIVITÉS ET NOUVEAUTÉS

Cette année, nous avons voulu porter quelques améliorations à nos activités. Commençons par la Conférence Legal.IT qui en était à sa 11e édition. Nous voulions que la programmation de cette édition soit plus attirante pour les avocats ainsi que pour les autres professionnels. La conférence 2017 a connu un large succès. On a également eu droit à un cocktail à la fin de la journée qui réunissait plus de 250 participants.

Pour sa part, le CRL développe, en collaboration avec le Réseau national d'étudiant(e)s pro bono de l'Université de Montréal, une formule pour permettre aux étudiants en droit de participer à la rédaction des billets du blogue. Nous voyons que du positif à cette initiative puisqu'elle permettrait à nos futurs membres de commencer leur implication au JBM, même avant la fin de leurs études.

Le Comité Activités socioculturelles et sportives a organisé pour la première fois un atelier littéraire avec l'auteure Kim Thuy comme première invitée. Cette activité itinérante réunissait une vingtaine de participants dans une librairie de Montréal. Elle se voulait interactive, intime et conviviale pour permettre des échanges directs entre l'invitée et les participants. Cette activité a permis également de diversifier les activités pour les membres. Un merci spécial à Me Gabrielle Gayrard!

This year, the Member Relations Committee also signed an agreement with McGill University and its students to ensure that our website is fully translated into English. This partnership will allow the YBM to save money while improving communication with our Anglophone members to ensure representation. A special thanks to Eric Svoboda!

PUBLICATION ET MÉMOIRE

Le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles du Canada tenait des consultations sur les délais dans le système de justice pénale au Canada le 28 octobre 2016 à Montréal. Le comité a sollicité la participation du JBM pour y présenter un mémoire. Le JBM a mandaté le Comité Recherche et législation et le Comité Affaires publiques pour travailler sur ce projet. Représenté par M° Sophia Rossi et M° Adam Villeneuve, le JBM a présenté un rapport qui fut très apprécié par le Comité sénatorial.

LES CHAMPIONS DE L'ART ORATOIRE SONT À MONTRÉAL

Les orateurs du JBM ont remporté tous les concours auxquels ils ont participé. Pour le volet francophone, **M° Marc James Tacheji** a été sacré champion de concours local du Prix de l'orateur au printemps 2016. L'automne suivant, celui-ci représentait avec brio le JBM lorsqu'il a remporté la 13° édition du *Prix Paris-Montréal*. Pour ce qui est des concours anglophones, **M° Jean-Philippe Bolduc** a gagné à trois reprises. Il a remporté une première fois le concours local de l'*English Oratory Competition*. Par la suite, il a terminé en première place de la 6° édition de l'*International Debate Championship*. Il a couronné son triplé par une autre victoire dans le cadre de l'*International Oratory Competition* de l'ABA-YLD qui s'est tenu lors du congrès conjoint JBM & ABA-YLD à Montréal. Félicitations à nos deux champions de Montréal!

LA BONNE SANTÉ FINANCIÈRE DU JBM

Le JBM est en très bonne santé financière pour un autre mandat consécutif. Les états financiers démontrent que nous avons fait un surplus pour le mandat 2016-2017. Ces résultats témoignent du fait que nous travaillons d'arrache-pied pour maintenir et trouver de nouvelles sources de financement. De plus, il est à remarquer que nos activités payantes continuent d'attirer de plus en plus de membres et de non-membres.

REPLACER L'AVOCAT AU COEUR DU MILIEU DES AFFAIRES

Pour une troisième année consécutive, le JBM a organisé, le 9 mars 2017, le Cocktail interprofessionnel. Plus de 350 jeunes professionnels étaient présents à cette occasion. Cette soirée a attiré de jeunes gens d'affaires, des entrepreneurs, des membres d'autres associations de jeunes professionnels comme les Jeunes CPA de Montréal, LARAQ, CFA Montréal et j'en passe. Par ses succès répétés, cette activité fait maintenant partie du calendrier régulier du JBM et on entend la refaire d'année en année. L'objectif est de permettre à nos membres de devenir des acteurs centraux du milieu des affaires.

REMERCIEMENTS

Pour finir, je tiens à remercier les membres pour leur support constant. Au cours de la dernière année, vous me l'avez manifesté par vos bons mots et vos encouragements. Vous soutenez votre JBM par vos nombreuses heures de bénévolat et, sans vous, notre association ne serait pas ce qu'elle est. Vous êtes l'avenir de la profession et celle-ci réussira à passer à travers ces tourments avec votre leadership.

Merci CA! Pendant cette année, nous avons travaillé très fort, mais l'humour était toujours présent. C'est sans complexe que je peux affirmer que nous étions le meilleur conseil *ever* et le plus *l'fun* également. Vous êtes des ambassadeurs hors pair du Jeune Barreau de Montréal. Merci LP, Émile, Caro, Jo, Sophia, Sabine, Alex, Elsa, Mylène, Caitlin, Cynthia, Annie-Claude, Précilia et Alice pour avoir toujours répondus présents quand on faisait appel à vous. Cette année était remplie de succès et vous êtes en grande partie les responsables. Un merci spécial à mon vieux chum Émile Langevin (aka Mr. JBM) qui nous quitte cette année. Émile est une des premières personnes que j'ai rencontrées au JBM et nous sommes devenus de très bons amis. Lui et moi se rappellerons toujours notre première rencontre.

Merci également à Me Stéphanie Beaulieu. Steph, tu as tout ce qu'il faut pour réussir et tu as toute notre confiance. Merci également à Catherine Iman Taleb, Anne-Marie Lelièvre, Stéphanie Lenoir et Gabrielle Leblanc qui font des petits miracles jour après jour Merci d'avoir à cœur les intérêts du JBM!

En terminant, je tiens à remercier ma tante Jacqueline pour tout! Merci également au reste de ma famille et mes ami(e)s d'avoir accepté mes nombreuses absences cette année. Vous m'avez encouragé, accompagné et toujours supporté dans cette belle aventure. Merci et maintenant on peut #chillaxer! ;)

Me Extra Junior Laguerre, Président

Direction générale



RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE Me Stéphanie Beaulieu

Cette année, le JBM a changé de directrice générale. En effet, j'ai succédé à Me Catherine Ouimet le 25 juillet 2016. On ne peut pas remplacer celle qui a dirigé le JBM pendant près de huit ans, mais on peut certainement construire sur les fondations solides qu'elle a laissées en place avant son départ. Depuis mon entrée en fonction, j'ai eu le privilège de constater à quel point le JBM est une organisation en santé, audacieuse et pertinente. Ses administrateurs, employées et bénévoles se dévouent corps et âmes pour accomplir plus d'une centaine d'activités et de projets visant à promouvoir les intérêts de ses membres, à améliorer l'accessibilité à la justice et à contribuer au bien-être collectif.

Sur la place publique, le JBM est le porte-voix des intérêts de ses membres. Le Rapport sur la situation de l'emploi chez les jeunes avocats du Québec diffusé au mois de février 2016 n'a laissé personne indifférent. Notre travail sur le terrain afin d'informer et de faire appliquer les diverses recommandations s'est fait tout au long de l'année et n'est pas terminé.

Cette année, nous avons diffusé le Rapport du JBM sur le système d'aide juridique québécois et, découlant de la recommandation 6 du Rapport, nous avons embauché les services d'une avocate afin de concevoir, créer et rédiger un Guide d'organisation du travail et de facturation pour les avocats et avocates de pratique privée acceptant les mandats d'aide juridique.

Le Congrès conjoint qui s'est tenu exceptionnellement à Montréal du 4 au 6 mai 2017 en collaboration avec l'American Bar Association - Young Lawyers Division (ABA-YLD) a permis à nos membres de tisser des liens avec des consœurs et confrères américains.

Depuis 2014, le JBM s'engage à travailler afin de repositionner l'avocat au cœur du milieu des affaires. Cette année nous avons donc ouvert plusieurs de nos événements à d'autres jeunes professionnels issus de différents milieux comme le Colloque « Leadership avec un grand elle », le Cocktail interprofessionnel et la Conférence Legal.IT.

Je m'étonne de voir à quel point nous sommes en mesure de réaliser autant de projets avec aussi peu de ressources. Cette capacité, nous la devons à trois entités : un CA dynamique, rigoureux et intéressé, 200 bénévoles dévoués et impliqués ainsi que des employées professionnelles et créatives. Je ne peux que les remercier de leur travail et de leur implication. Une mention spéciale à Catherine Iman Taleb, à l'administration et aux projets spéciaux, à Anne-Marie Lelièvre, aux communications, marketing et financement, à Stéphanie Lenoir, aux activités et projets, et à Gabrielle Leblanc, aux services juridiques pro bono: merci pour votre travail soutenu et votre indéniable loyauté envers le JBM et ses membres!

Il serait impensable d'offrir tous ses services sans l'appui du Barreau de Montréal qui, année après année, encourage la mission du JBM. Nos relations avec « notre grand Barreau » sont empreintes d'un respect mutuel et d'une volonté de collaboration qui ne peuvent que bénéficier aux membres. Nous les remercions chaleureusement de leur support.

Nos partenaires financiers sont consciencieux, professionnels et leur confiance envers le JBM nous permet d'entretenir une relation enrichissante. Je remercie plus particulièrement l'Association d'Assurances du Barreau Canadien, le CAIJ, Desjardins, Emploi-Québec, Lasik MD, Médicassurance, SOQUIJ et ZSA.

















Je tiens finalement à remercier et à féliciter Me Extra Junior Laguerre pour son année de présidence. Dès le début de son mandat, il a su relever un défi important, soit composer avec un changement de directrice générale tout en accomplissant ses fonctions de président. Sa présidence aura été marquée par son énergie, sa personnalité, sa disponibilité et ses #sortiespubliques. Merci Extra d'avoir donné autant de cœur à l'ouvrage pour le JBM! Un merci spécial également à Me Catherine Ouimet, une source d'inspiration et un exemple de dévouement!

Soyons ensemble le changement que nous voulons voir dans la profession! Merci à tous de votre implication et au plaisir de vous croiser lors d'une activité du JBM!

Présidence sortante

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE SORTANTE

Me Caroline Larouche

Chers amies et amis, Chers membres,

C'est malheureusement la dernière occasion que j'ai de m'adresser à vous à titre de membre du Conseil d'administration du Jeune Barreau de Montréal puisque je termine mes nombreuses années de service au sein de ce conseil aujourd'hui.

Nous pouvons être fiers de ce qui a été accompli, encore une fois, cette année puisque nous faisions face à de nombreux défis de taille. En voici quelques-uns :

D'abord, nous avons engagé une jeune et brillante directrice générale afin de remplacer

Me Catherine Ouimet qui est partie relever d'autres défis. Les chaussures étaient grandes à chausser puisque non seulement Me Ouimet avait acquis au cours des nombreuses années au sein du JBM une expérience importante, mais l'association, en plus d'assurer la mise en place des recommandations sur le *Rapport sur la situation de l'emploi*, publiait son *Rapport sur le système d'aide juridique québécois* et de nombreux autres projets. Or, nous avons eu la chance de tomber sur Me Stéphanie Beaulieu qui a su relever le défi et assurer la direction du JBM avec brio. Je te souhaite une bonne continuité Stéphanie!

Il y a eu l'organisation du Congrès conjoint entre le JBM et l'American Bar Association – Young Lawyers Division (ABA-YLD) qui fut un franc succès. Plusieurs invités de renom y ont donné des conférences dont notamment quatre juges de la Cour suprême du Canada. Cela prouve encore une fois l'importance du JBM sur la scène juridique.

Nul besoin d'élaborer amplement sur les réalisations, si ce n'est que dans le but de remercier toutes les personnes qui ont participé aux nombreux événements organisés par le JBM cette année, dont notamment : notre présentation devant le Comité sénatorial sur les délais en matière de justice criminelle, le Cocktail interprofessionnel, le Colloque « Leadership avec un grand elle », l'organisation du débat des candidats au poste de Bâtonnier du Québec et bien d'autres. Merci aux bénévoles et aux administrateurs qui ont contribué au succès de ces événements. Je tiens à remercier plus particulièrement Me Extra Junior Laguerre qui a su mener cette année avec dévouement et professionnalisme. Extra, toutes mes félicitations pour ton mandat!

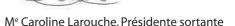
Le Jeune Barreau de Montréal a non seulement été une occasion pour moi de m'impliquer au sein de la communauté juridique, ma communauté, mais j'y ai découvert au fil des ans de jeunes collègues brillants qui croient en leur profession et au bénéfice de l'implication. J'y ai connu également des bénévoles dévoués, d'une générosité exemplaire et finalement des employés extraordinaires. J'y ai connu des amis chers. N'eût été de cette grande famille que forme le JBM, les nombreux accomplissements réalisés par l'association n'auraient pas été possibles. Merci à tous.

J'aurai la chance de représenter le JBM pour une dernière année, mais cette fois au sein du Conseil du Barreau de Montréal. Je le ferai avec le même sérieux et le même dévouement, c'est promis.

Soyez fiers d'être jeunes, soyez fiers de faire partie du JBM!









Vice-présidence



RAPPORT DU VICE-PRÉSIDENT Me Louis-Paul Hétu

Cette année encore, le Jeune Barreau de Montréal (JBM) a grandi et peut en être fier! Le mandat 2016-2017 a été marqué par plusieurs réussites dont le crédit revient en grande partie au travail de tous nos bénévoles.

D'abord, la pièce centrale de ce dernier mandat fut certainement le Congrès conjoint avec l'American Bar Association – Young Lawyer Division (ABA-YLD) sur lequel le JBM planchait depuis près de deux ans. Avant d'aller plus loin, permettez-moi de souligner le travail de Me Frederick Carle, Me Catherine Ouimet et Me Paul-Matthieu Grondin sans qui cet événement majeur n'aurait jamais eu lieu. À titre de vice-président, j'ai eu comme principale responsabilité cette année de travailler en collaboration avec le Comité Congrès et Gala afin d'assurer la réussite du Congrès conjoint qui se tenait à Montréal pour la première fois en 10 ans. Plus spécifiquement, j'ai assuré la

communication entre le comité organisateur américain et le JBM en tenant le rôle de liaison tout au long de la dernière année.

Ainsi, les 4,5 et 6 mai dernier, le Congrès 2017 réunissait plus de 500 avocats provenant de Montréal, du Québec, du Canada et de partout aux États-Unis. Cette activité constitua une excellente opportunité pour nos membres d'élargir leur réseau de contacts avec leurs confrères américains. Au surplus, la notoriété de cet événement a su convaincre des figures centrales du milieu juridique canadien de s'impliquer à titre de conférencier dont quatre juges de la Cour Suprême du Canada. Pour les membres du JBM, il s'agissait d'une chance unique d'avoir un accès privilégié au plus haut Tribunal du pays.

Durant le dernier mandat, j'ai eu l'occasion de constater à quel point le JBM est un organisme dynamique et pertinent. En effet, j'ai eu le privilège de représenter le JBM à de nombreux événements de la Cour du Québec, du Barreau du Québec, du Barreau de Montréal, des différents Barreaux de sections, de l'Association du Barreau canadien (ABC) et des Barreaux étrangers. Cette présence permettra entre autres au JBM de recevoir, comme à chaque année, une importante délégation d'avocats étrangers lors de la rentrée judiciaire 2017-2018 à Montréal. Ces représentations nous permettent également de consolider notre leadership dans le milieu juridique et de nous rapprocher des acteurs influents qui en font partie. C'est le cas notamment de l'ABC où j'ai eu la chance de tisser des liens avec le président de la division du Québec, Me Stéphane Lacoste, et la deuxième vice-présidente nationale, Me Michèle Moreau, en siégeant au Comité exécutif provincial à titre de vice-président du JBM.

Cette année, ma tâche la plus plaisante a certainement été de participer aux différentes cérémonies de prestations de serment afin d'accueillir au sein de notre profession plusieurs nouveaux membres. Partager ce moment avec tous ces jeunes et voir la fierté de leurs proches furent très spécial et j'en garderai d'excellents souvenirs!

À l'opposé, il ne fait aucun doute dans mon esprit que la tâche la plus difficile lors du dernier mandat eut été d'assurer la relève de notre directrice générale, M° Catherine Ouimet, suite à son départ. Elle était un monument du JBM. La recherche de son successeur n'a pas été facile: plusieurs candidat(e)s de grande qualité ont postulé pour le poste. En tant que vice-président, j'ai fait partie du comité d'embauche et je suis persuadé que notre nouvelle directrice générale, M° Stéphanie Beaulieu, a tous les atouts pour réussir et poursuivre les succès du JBM.

Enfin, une de mes responsabilités en tant que vice-président a été d'accompagner notre président, Me Extra Junior Laguerre, dans l'accomplissement de ses projets. Tout au long de mon mandat, j'ai découvert un homme humble et très près des membres qu'il représente. Un homme passionné par le JBM auquel il a donné son temps et son énergie sans compter. Extra, tes conseils ne me serviront pas seulement dans la prochaine année, mais pour le reste de ma carrière. Tu as été un excellent président et j'ai eu beaucoup de plaisir à travailler avec toi.

Finalement, je profite de ces quelques lignes pour inviter tous ceux qui voudraient s'impliquer au JBM à le faire dès maintenant – vous y rencontrerez une tonne de gens passionnés qui influenceront positivement vos carrières et votre façon de voir les choses.

Merci encore pour votre appui et votre confiance. Pour citer un de nos anciens présidents : longue vie au JBM!

M° Louis-Paul Hétu, Vice-président

Secrétaire-trésorerie

RAPPORT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Me Émile Langevin

Le Secrétaire-trésorier a la charge de fournir un appui et un soutien à l'exécutif de même qu'à la direction générale. Sous la direction de Me Stéphanie Beaulieu, la direction générale est formée de Mesdames Anne-Marie Lelièvre, coordonnatrice aux communications, marketing & financement, Catherine Iman Taleb, coordonnatrice aux activités et projets, Stéphanie Lenoir, coordonnatrice aux activités et projets et Gabrielle Leblanc, coordonnatrice aux services juridiques *pro bono*. D'ailleurs, je tiens à remercier chacune d'entre elles pour leur travail durant l'exercice 2016-2017, qui ne fut pas sans défis. Sans leurs efforts considérables, le JBM n'aurait pu offrir à ses membres autant de services et d'activités d'aussi bonne qualité.

Le Secrétaire-trésorier doit également voir à la bonne gestion et à la préparation des réunions du Conseil d'administration avec la Directrice générale, en s'assurant notamment du respect des Règlements généraux de l'Association et du respect de la Politique de gouvernance.

Le Conseil d'administration se réunit environ une fois par 6 semaines et à l'occasion par des séances extraordinaires téléphoniques pour discuter de questions ponctuelles. Cette année, le Conseil d'administration s'est réuni à dix occasions, dont cinq fois pour de séances extraordinaires pour discuter de questions ponctuelles.

Le Secrétaire-trésorier fait partie du Conseil exécutif du JBM, il assiste donc aux réunions et apporte ses idées, opinions et votes lors de la prise de décisions.

Quant aux finances, le Secrétaire-trésorier a la responsabilité, en collaboration avec la Directrice générale, d'effectuer le suivi des budgets prévisionnels des activités, des états des résultats mensuels et de la vérification des états financiers. Il a également la responsabilité d'assurer le suivi des placements et des assurances du JBM. Cette année, en raison d'une gestion rigoureuse du budget et grâce aux efforts remarquables de notre Directrice générale afin de trouver de nouveaux commanditaires, le JBM a connu un excédent. Ces sommes serviront notamment à financer les différentes activités et nombreux services offerts aux membres ainsi qu'à la population dans les prochaines années.

Cette année, le Secrétaire-trésorière a assuré l'application des différentes politiques en vigueur au JBM en plus de rédiger la Politique quant à l'éthique et à la déontologie requise des membres du Conseil d'administration du Jeune Barreau de Montréal.

Finalement, le Secrétaire-trésorier était également responsable des *Cocktails Connexion* qui facilitent l'intégration des étudiants en droit, des nouveaux assermentés et des bénévoles qui sont intéressés à s'impliquer au sein du JBM.

Pour plus d'informations sur l'état des finances du JBM, je vous invite à consulter les états financiers audités joints au présent rapport annuel.





Me Émile Langevin, Secrétaire-trésorier

Entlelyn

Activités socio-culturelles et sportives



ADMINISTRATRICE RESPONSABLE DU COMITÉ

Me Précilia Hijazi

MEMBRES

Mes Frédéric Plamondon (Vice-président), Daphné Bélanger, Romi Bertrand, Sylvain Boissonneault, Emilie Boucher, Pierre-Alexandre Brière, Julia Côté, Sarah-Audrey Daigneault, Pierre-Richard Deshommes, Elodie Dion, Sarah-Jeanne Dubé-Mercure, Alexandre Duval, Isabelle Gagnon, Gabrielle Gayrard, Diego Gramajo, Vincent Grenier-Fontaine, Hager Habidi, Dora Hilario, Simon Leduc, Judith-Renée Léon, Sonia Loiselle, Jordana Loporcaro, Wiam Mahrougm, Vinh Nguyen, Kathy Simard, Genevieve St-Cyr Larkin, Jimmy Troeung.

MANDAT

Le comité cherche à faciliter l'intégration et l'interaction des membres en proposant de nombreuses activités sociales, sportives et culturelles. En sortant du cadre professionnel, le comité permet aux jeunes avocats de développer leur réseau de contacts ainsi que d'accroître le sentiment d'appartenance à l'association dans une ambiance plus décontractée et favorable à la camaraderie.

RÉALISATIONS

TOURNOI DE GOLF CONJOINT DU JBM | BARREAU DE MONTRÉAL

Le 9 juin 2016 a eu lieu pour la première fois l'Omnium Justice Longueuil-Montréal. En effet, le JBM et le Barreau de Montréal ont uni leurs efforts à ceux du Barreau de Longueuil et de l'Association du Jeune Barreau de Longueuil pour organiser l'Édition 2016 du Tournoi de Golf annuel.

6@8 ESTIVAL

Le jeudi 25 août 2016, le CASS a tenu le 6@8 Estival qui fut un réel succès auprès de la communauté juridique. Le cocktail s'est tenu aux Terrasses Bonsecours. La température était au rendez-vous ce qui a rendu l'événement d'autant plus intéressant. Lors du 6@8, la présence de plus de 300 membres rayonnait sur les Terrasses Bonsecours. Cette soirée, qui officialise pour certains le retour au travail après les vacances estivales, a permis aux membres de fraterniser dans une ambiance décontractée.

COCKTAIL AVEC LA MAGISTRATURE

Le mercredi 26 octobre 2016, le CASS a tenu une de ses principales activités, en collaboration avec ZSA, le Cocktail avec la Magistrature au Musée Pointe-à-Callière. Grâce à la mobilisation des bénévoles du comité et le beau travail de la Coordonnatrice, l'événement a attiré une quarantaine de juges et plus de 130 avocats, membres et non membres du JBM. Il y a d'ailleurs eu une plus grande participation des juges siégeant en chambre criminelle qu'à l'habitude. La thématique choisie, soit #CocktailaveclaMagistrature | L'impact des innovations technologiques et des réseaux sociaux sur la Magistrature, était axée sur la révolution technologique dans l'arène judiciaire afin de connaitre l'impression des juges face à cette réalité. Lors de cette soirée, la présidente d'honneur, l'honorable Suzanne Côté de la Cour suprême du Canada, a prononcé un discours afin de rendre hommage à l'honorable Élizabeth Corte pour souligner la fin de son mandat à titre de juge en chef de la Cour du Québec. Le JBM a également rendu hommage à cette dernière en la nommant membre honoraire, soit membre à vie, éternellement jeune, du JBM. Le Comité en profite pour les remercier ainsi que tous les membres de la magistrature qui ont participé à l'événement.



6@8 Estival



Cocktail avec la Magistrature



6@8 Rewind | L'Ère Thriller







6@8 REWIND, L'ÈRE THRILLER

Pour une troisième année consécutive, le CASS s'est joint au Comité Services juridiques *pro bono* afin de maximiser la portée de la campagne de financement au profit de *Pour 3 Point* tenu lors de cet événement. Le Comité a choisi la thématique l'Ère Thriller en hommage à Michael Jackson. La soirée s'est tenue dans l'ambiance classe et sophistiquée du Club Peopl. situé dans le Vieux-Montréal. Plus de 200 membres du JBM et autres jeunes professionnels se sont réunis pour échanger et prendre un verre.

LES ATELIERS LITTÉRAIRES

Cette année, le CASS s'est concentré sur la promotion d'activités culturelles au sein du JBM. Ainsi, les membres du comité ont développé les Ateliers littéraires afin de permettre à nos membres de rencontrer des auteurs québécois suite à la lecture de l'une de leurs œuvres. Ces ateliers sont une occasion privilégiée de prendre part à un groupe restreint de membres et d'échanger avec des auteurs québécois tant de leurs œuvres que de leurs parcours professionnels, le tout dans une ambiance chaleureuse et détendue dans une librairie montréalaise. Pour la première édition, le JBM a eu le privilège de recevoir l'imminente auteure Kim Thuy qui est venue nous parler de son premier livre *Ru*. Radio-Canada était présent pour promouvoir l'atelier littéraire sur ses ondes.

TOURNOI DE QUILLES ZSA, SOIRÉE BOWLING ET CANADIENS

Le 9 février dernier, le CASS a tenu pour une première édition un Tournoi de quilles amical qui a été vivement reçu de la part des membres du JBM. Seize équipes d'avocats de tous les milieux ont enfilé leurs souliers de bowlings pour s'affronter dans les huit allées du *Forum de Montréal*. L'événement s'est affiché complet une semaine avant le tournoi. Les allées étaient agrémentées de petites bouchées telles que des pizzas et des nachos et les participants ont pu profiter d'une consommation gratuite tout en écoutant la partie Canadiens de Montréal contre Coyotes de l'Arizona. Le Comité en profite pour féliciter l'équipe Les Boulamites, grande gagnante de cette première édition!

TOURNOI DE HOCKEY COSOM, COUPE ZSA, 12^E ÉDITION

Cette année, le traditionnel Tournoi de hockey cosom s'est tenu le 22 avril 2017 au Centre sportif de l'UQAM. Dix équipes de juristes se sont affrontées pour mettre la main sur la Coupe ZSA. Des avocats de tous les milieux se sont donné rendez-vous dans les gymnases de l'UQAM pour prendre part à cette compétition amicale. Soulignons la victoire de la Coupe ZSA par les avocats de l'équipe Fasken Martineau qui ont pu inscrire leur nom sur le prestigieux trophée en battant l'équipe Morency, société d'avocats par la marque de 4 à 2.

Le JBM tient à remercier ZSA à titre de Partenaire officiel des soirées décontractées du JBM pour sa contribution.



Affaires publiques



ADMINISTRATRICE RESPONSABLE DU COMITÉ

Me Sophia M. Rossi

MEMBRES

Mes Mathieu Jacques (Vice-président), Najla Akef, Josée Beaudouin, Caroline Beaulne, Olivier Badolo, Julien Beaulieu, Sylvain Boissonneault, Amina Boudiffa, Éloïse Côté, Rita Daou, Claire Durocher, Marie-Chantale Dufour-Maltais, Florence Forest, Pierre-Richard Deshommes, Cédric Gagnon-Ducharme, Patrick Martin-Ménard, Mathieu Laplante-Goulet, Bénédicte Nicole, Lucrezia Plutino, Ariane Picard, Francis Racine, Vincent Ranger, Liane Roy-Castonguay, Mélissa Tozzi et Cory Verbauwhede.

MANDAT

Le Comité Affaires publiques (ci-après « CAP » ou « Comité ») rédige des projets de communiqués de presse à la demande du Conseil d'administration et offre ses conseils dans la préparation des interventions publiques du JBM. Le CAP se charge aussi de projets connexes, selon les besoins du JBM.

RÉALISATIONS

PUBLICATIONS: COMMUNIQUÉS DE PRESSE, INTERVENTIONS, LETTRES, MÉMOIRES ET RAPPORTS

Le CAP a donné effet à la volonté du Conseil d'administration d'arrimer ses interventions aux missions du JBM : défendre les intérêts de ses membres et améliorer l'accessibilité à la justice.

Dans le cadre de l'exercice 2016-2017, en plus d'avoir publié le *Rapport du JBM sur le système d'aide juridique québécois*, le CAP a proposé au Conseil d'administration un mémoire court (présenté conjointement avec le CRL), une lettre à la Bâtonnière du Québec et huit projets de communiqués. Les communiqués suivants ont été publiés :

- Conflit entre LANEQ et le gouvernement du Québec : les conséquences seront dévastatrices pour les parties et pour les justiciables. (17-02-2017)
- Le JBM, le JBQ et l'AJBR sont inquiets des impacts du conflit entre LANEQ et le gouvernement du Québec sur les justiciables. (23-11-2016)
- Le JBM demande une réforme du système d'aide juridique québécois. (02-11-2016)
- Le JBM, le JBQ et l'AJBR accueillent favorablement L'Énoncé de principes concernant les conditions de stage de l'École du Barreau du Québec. (31-10-2016)
- Création d'un regroupement visant à représenter tous les avocats du Québec : le JBM dénonce le fait d'avoir été mis de côté lors des discussions. (27-09-2016)
- Le JBM accueille favorablement l'annonce du nouveau processus de nomination des juges de la Cour suprême du Canada. (04-08-2016)
- Projet de loi 693 Les jeunes avocats du Québec applaudissent les modifications législatives proposées visant à assurer la représentation des jeunes au sein des sociétés d'État. (10-06-2016)
- Projet de loi 98 Le JBM tient à souligner les modifications législatives annoncées qui favorisent les jeunes. (24-05-2016)

REPRÉSENTATIONS DU JBM EN CE OUI CONCERNE LES DÉLAIS EN MATIÈRES CRIMINELLES ET PÉNALES

Le mémoire du JBM préparé conjointement par le CAP et le CRL a été présenté devant le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles (délais en matières pénales) le 28 octobre 2016.

PRÉSENCE DES JEUNES AVOCATS SUR LES COMITÉS STATUTAIRES DU BARREAU DU QUÉBEC

Comme suite à la modification réclamée par le JBM et acceptée par le Barreau du Québec, permettant dorénavant aux avocats de 10 ans ou moins de pratique de siéger sur les comités statutaires du Barreau du Québec, une lettre a été transmise à la bâtonnière du Québec afin de veiller à une bonne application de cette mesure.

SORTIE DU RAPPORT DU JBM SUR LE SYSTÈME D'AIDE JURIDIQUE QUÉBÉCOIS

Le 2 novembre 2016, le JBM a diffusé son rapport sur le système d'aide juridique québécois demandant notamment un meilleur financement du système et la revue des tarifs pour les avocats de la pratique privée qui effectuent des mandats d'aide juridique. Le rapport final a également été transmis à la ministre de la Justice et à la bâtonnière du Québec en vue de les sensibiliser aux situations vécues sur le terrain par ces avocats. Le Comité en profite pour remercier Mes Cory Verbauwhede et Liane Roy-Castonguay qui ont mené le groupe de travail sur le système d'aide juridique.

DÉBAT ENTRE LES CANDIDATS AU POSTE DE BÂTONNIER DU OUÉBEC ORGANISÉ PAR LE JBM

Le 25 avril 2017, le JBM a tenu, en collaboration avec le Barreau de Montréal, un débat entre les deux candidats au bâtonnat du Québec pour le mandat 2017-2019, soit Me Paul-Matthieu Grondin et Mme la bâtonnière Lu Chan Khuong.

TRIBUNE DANS L'EXTRAJUDICIAIRE

Pour chacune des publications de l'ExtraJudiciaire de l'exercice 2016-2017, un membre du CAP a rédigé une chronique.

- The American Dream is dead, Mélissa Tozzi (octobre 2016)
- La morale et le droit, quand le secret professionnel éclipse le bien commun, Cédric Gagnon-Ducharme (décembre 2016)
- Le 375° de Montréal, une occasion de refléter notre histoire, Mathieu Jacques (février 2017)
- Métro, boulot, pro bono, Marie-Pier Emery (Avril 2017)

ExtraJudiciaire

ADMINISTRATEUR RESPONSABLE DU COMITÉ ME Alex Goupil

MEMBRES

Rédactrice en chef : Me Véronique Gaudette

Directrices à la révision: Mes Christianna Paschalidis & Elizabeth Tran

Journalistes: Mes Marie-Hélène Beaudoin, Mélanie Binette, Dominique Boutin, Cynthia Brunet, Maryse Carrière, Ludovic Fraser, Cédric Gagnon-Ducharme, Gabrielle Gayrard Mathieu Jacques, Amina Kherbouche, Sonia Labranche, Grégory Lancop, Émile Langevin, Raphaële Lavoie Lafontaine, Gabriel Meunier, Yanneck Ostaficzuk, Lucrezia Plutino, Simon Rocheleau, Daphné Kathia Rosalbert, Nathalie Roy, Eric Svoboda, Marguerite Tchicaya, Melissa Tozzi, Elizabeth Tran, Annie-Claude Trudeau, Patrick Zakaria, M. Guillaume Carrier, Mme Marie-Pier Emery, M. Rizwan Ahmad Khan Gondal, M. Alexandre Haslin, et Mme Diana Ocvirek.

bert,

Conseillers à la révision linguistique: Mes Martine Bouthillier, Dominique Boutin, Pierre-Marc Boyer, Alice Boivinet, Ariane Denis-Mélançon, Ludovic Fraser, Élène Moussa, Maria Paschalidis, Christianna Paschalidis, Elizabeth Tran et Mme Alice Mardelet Santamaria.

MANDAT

Le Comité ExtraJudiciaire est responsable de l'élaboration de l'ExtraJudiciaire, journal de l'Association tiré à environ 4 500 exemplaires six fois par année. Il est distribué gratuitement à tous les avocats de dix ans et moins de pratique de la section de Montréal, ainsi qu'à la magistrature et à de nombreux intervenants du monde juridique. L'ExtraJudiciaire sert d'outil de communication entre le président et les divers comités du JBM, et ses membres. Il permet d'informer les membres des activités et services offerts par le JBM. Il contient par ailleurs des articles portant sur des sujets juridiques et non juridiques d'intérêt pour les membres du JBM.

L'EXTRAJUDICIAIRE EN OUELOUES MOTS

L'Extrajudiciaire continue dans sa lancée de modernisation : il est critique, il est juridique, il est à l'image des membres, il est indépendant. Il accorde aux jeunes avocat(e)s la tribune idéale pour développer et convaincre avec ses idées sur tout sujet d'intérêt.

L'ExtraJudiciaire vise maintenant une meilleure présence en ligne : il présentera une version numérique plus conviviale et dynamique dans un échéancier d'environ 12 mois. Il sera donc possible d'accéder aux articles via une recherche et un clic!

DU CHANGEMENT DANS LE COMITÉ

Le JBM tient à remercier Mes Véronique Gaudette et Christianna Paschalidis pour leur apport considérable dans les dernières années. En effet, la rédactrice en chef en place depuis les deux dernières années, Me Gaudette, termine son mandat à l'ExtraJudiciaire de même que sa dixième année de Barreau. Nous lui souhaitons la meilleure des chances pour le futur. Nous en profitons également pour souhaiter la bienvenue à la nouvelle rédactrice en chef, Me Marquerite Tchikaya.

Pour sa part, M^e Christianna Paschalisdis qui agissait à titre de directrice à la révision a cédé sa place à M^e Elizabeth Tran pour superviser le travail de correction et révision des textes de l'ExtraJudiciaire.

L'ExtraJudiciaire a publié pour ce mandat les thèmes suivants :













Des jeux et du sport!

Oser se renouveler

Le rêve américain

Fiscalité

Montréal 375^e

Jeunesse et mouvement associatif

Congrès et Gala



ADMINISTRATRICE RESPONSABLE DU COMITÉ Me Caitlin Jenkins

MEMBRES

Mes Catherine Fugère-Lamarre (Vice-présidente Congrès), Ada Wittenberger (Secrétaire), Frédérique Bacal, Émilie Boucher, Marie-Pier Desmeules, Laurence Fecteau, Catherine Gosselin, Maryse Larocque, Éliane Mandeville, Vinh Nguyen, Julie Paré, Alexandre Ricci, Samuel Robichon, Jessica Roy, Jessica Vu, ainsi que Mmes Octavia Diaconu et Vanessa Vallières.

MANDAT

En 2016, le Comité Congrès et Gala a été chargé d'organiser deux des évènements phares du JBM, soit le Gala « Les leaders de demain » et le 71° Congrès annuel.

RÉALISATIONS

CONGRÈS ANNUFI

La 71° édition du Congrès annuel du JBM s'est tenue les 12 et 13 mai 2016 au Palais des Congrès, où près de 250 participants ont pu profiter de la qualité des conférences offertes et organisées en collaboration avec le Comité Formation. Des formations en tout genre ont été offertes aux congressistes qui ont pu cumuler 15 heures de crédit pour la formation continue obligatoire : droit criminel, droit du travail, droit des affaires, droit de la famille, développement professionnel et beaucoup d'autres pour que tous puissent y trouver leur compte. Plusieurs conférenciers de renom ont participé à cet évènement, notamment l'honorable Lukasz Granosik, juge à la Cour supérieure du Québec, l'honorable Sylvain Coutlée, juge à la Cour du Québec, l'honorable Simon Noël, juge à la Cour fédérale, M° Anne Morin, présidente de la Régie du logement, M° Jean-Pierre Ménard, Ad. E., M° Pierre Poupard, M° Simon Tremblay, bâtonnier de Montréal et M° Luc Deshaies, ancien bâtonnier de Montréal. Cette année, le JBM a choisi d'utiliser la traditionnelle période de plénière du vendredi pour discuter de l'étiquette en audition avec un panel composé de M° Sylvain Lussier, Ad. E. et M° Suzanne H. Pringle, Ad. E., tous les deux membres du prestigieux *American College of Trial Lawyers*.

Comme à l'habitude, la première journée du Congrès s'est terminée par le cocktail des bénévoles offert en collaboration avec le Barreau de Montréal. C'est l'occasion pour le JBM de souligner et remercier les bénévoles pour leur travail durant l'année. Les participants ont pu profiter de la terrasse du Palais des Congrès et prendre un verre dans une ambiance festive qui nous rappelait nos années collégiales.

Enfin, le Congrès a été le théâtre de l'assemblée générale annuelle qui s'est déroulée le vendredi midi. À cette occasion, le nouveau conseil d'administration élu par les membres est entré en fonction pour le mandat 2016-2017.

GALA « LES LEADERS DE DEMAIN »

C'est le 30 novembre 2016 que le JBM a récidivé avec la 10^e édition de son Gala, tenu au Théâtre St-James. Plus de 300 invités, jeunes et moins jeunes, membres de la magistrature, parents et amis étaient présents pour applaudir les finalistes. C'est à guichet fermé que la soirée a débuté avec un cocktail dînatoire, suivi par la cérémonie animée par M^e Paul St-Pierre Plamondon, lauréat dans la catégorie *Probono /* Implication sociale en 2010. La présidente d'honneur de la soirée était M^e Kim Lachapelle, présidente du CAIJ.

Le JBM a donc présenté les vingt-et-un finalistes choisis parmi la centaine de candidatures reçues. Les dossiers des candidats ont été étudiés par le Conseil des gouverneurs, composé d'éminentes personnalités du milieu juridiques montréalais. Sept jeunes avocats et avocates montréalais s'étant démarqués dans leur domaine de droit respectif par l'excellence de leur dossier, leur implication sociale, leurs réalisations personnelles et professionnelles ainsi que par leur vision ont été nommés « Avocat(e)s JBM de l'année 2016 ». Félicitations aux gagnants :

- Me Andrei Pascu, McMillan S.E.N.C.R.L, S.R.L., Pro Bono / Implication Sociale;
- Me Mylène Brown, Cour municipale de Montréal, Droit criminel et pénal;
- Me Ziyi Shi, Osler, Hoskin & Harcourt S.E.N.C.R.L. / S.R.L., Droit Corporatif;
- Me Marie-Hélène Beaudoin, Marie-Hélène Beaudoin LL.B., LL.M., Litige civil et commercial;
- Me Alexandre Désy, Entrepreneur en droit et en philanthropie, Carrière alternative;
- Me Marie-Laurence Brunet, Brunet & Associés, Avocats inc., Droit familial;
- Me Silviu Bursanescu, Québécor Média inc., Affaires juridiques, Pratique en contentieux / Juriste de l'État.

CONGRÈS CONJOINT JBM & ABA-YLD

Pour la 72e édition du Congrès annuel ayant eu lieu du 4 au 6 mai 2017 au Westin Montréal, le comité a relevé le beau défi d'organiser un congrès conjoint avec l'American Bar Association - Young Lawyers Division (ABA-YLD). Ce fut une occasion unique pour les jeunes avocats québécois d'échanger avec leurs consœurs et confrères américains tout en maintenant à jour leurs connaissances juridiques.

Développement interprofessionnel

ADMINITRATEUR RESPONSABLE DU COMITÉ
Me Jonathan Pierre-Étienne

MEMBRES

M^{es} Vanessa Langlois, Philippe Hershman, Judith-Renée Léon, Rafaëlle Champagne, Charlotte Grenier, Guillaume Saliah, Bianca Brault Lampron, Alexandre Papale, Camile Aubin, Geneviève Chevalier, Guillaume Phaneuf, Julie Paré, Sarah Galella, Sophie Lecompte Jennifer Gewurz, Christine Shank, Audrey Dion Duval, Laurence Larrivée-Fortin, Jérémie De Serre, Marc-James Tacheji.

MANDAT

La mission du Comité Développement international et professionnel (CDIP) est de favoriser le développement professionnel des membres du JBM en créant des opportunités de développement d'affaires ainsi que de réseautage avec d'autres jeunes avocats et/ou professionnels et en offrant de

la formation axée sur l'exercice de la profession. Le CDIP a également comme mission de créer et renforcer des liens avec les autres associations de jeune barreau, que ce soit au Québec, au Canada ou à l'étranger, notamment en accueillant les invités internationaux durant la semaine de la rentrée judiciaire au mois de septembre de chaque année.



RÉALISATIONS

RENTRÉE JUDICIAIRE 2016

La rentrée des Tribunaux de 2016 a accueilli cette année près d'une soixantaine d'avocats représentants les jeunes barreaux de Bordeaux, Bruxelles, États-Unis, Genève, Lausanne, Luxembourg, Paris, Toulouse. Plusieurs activités furent organisées par les bénévoles pour faire découvrir notre ville en plus de celles découlant de la rentrée officielle du Barreau de Montréal.

C'est au cocktail de la Rentrée, tenu à l'Auberge Saint-Gabriel, que les prix des concours oratoires, *Paris-Montréal* et *International Debate Championship* ont été annoncés avec Me Marc James Tacheji du JBM qui a remporté la première place au concours Paris-Montréal et Me Jean-Philippe Bolduc du JBM également qui fut grand vainqueur du YBM's *International Debate Championship*. Les membres du jury 2016 du Paris-Montréal étaient l'honorable Manon Savard (Cour d'appel du Québec), Me Extra Junior Laguerre (JBM), Me Martin Desrues (Conférence des Avocats du Barreau de Paris), Me Lobsang Duchunstang (Jeune Barreau de Genève) et Me Marie Rigal (Jeune Barreau de Bordeaux) et ceux de l'*International Debate Championship* l'honorable Robert Mainville (Cour d'appel du Québec), Me Louis-Paul Hétu (JBM), Me Anna Romanskaya (ABA-YLD), Me Myralie Roussin (Jeune Barreau de Québec) et Me Olivia Majski (Jeune Barreau de Genève).

LE COLLOQUE « LEADERSHIP AVEC UN GRAND ELLE » (21 FÉVRIER 2017)

Pour sa 3° Édition du Colloque, le CDIP a axé ses 3 panels sur : 1) Mentorat professionnel, un incontournable!; 2) Image publique : Astuces et pièges à éviter; 3) Oser prendre des risques, une preuve de leadership. La journée s'est terminée par une activité pratique touchant les clés de l'ambition au féminin avec M° Sophie Audet, coach en affaires professionnelles et en développement du leadership.

Tout au long de la journée, les participant(e)s ont eu la chance de s'entretenir avec les panélistes, dont l'honorable Marie-Josée Hogue et Me Kim Thomassin sur le mentorat professionnel, Mme Maria Mourani et M. Jean-Philippe Shoiry sur l'image publique, Mme Jennifer Brodeur, Mme Isabelle Laflèche et Me Josée Noiseux sur prendre des risques. Ils ont également pu échanger lors du cocktail de fin de soirée sur une foule de sujets touchant l'entrepreneuriat au féminin à travers les expositions artistiques de l'Écomusée du fier monde.

LE COCKTAIL INTERPROFESSIONNEL (9 MARS 2017)

Le Cocktail interprofessionnel s'est tenu au Club Peopl. situé dans le Vieux-Montréal. Cette troisième édition était la première qui n'était pas jointe à une activité de formation. L'activité a connu un franc succès grâce à une collaboration avec d'autres associations de jeune professionnels, dont les Jeunes CPA, CFA Montréal et LARAQ. Près de 400 jeunes professionnels étaient présents lors de ce troisième rendez-vous. Des sections spéciales « lounge » ont été incorporées au cocktail pour assurer une plus grande visibilité aux commanditaires de l'événement et leur permettre d'avoir un contact privilégié avec les jeunes professionnels en leur offrant un verre et la possibilité d'échanger. Les participants ont adoré cette formule.

LE PRIX DE L'ORATEUR & LA ENGLISH ORATORY COMPETITION (MAI ET JUIN 2016)

Le Prix de l'Orateur et la Oratory Competition ont tous deux été bonifiés d'une demi-finale « formatrice ». La formule de la demi-finale du 29 mai 2016 à la Maison du Barreau permettait aux participants de présenter, à deux reprises, leur prestation. Une première fois devant des plaideurs aguerris de l'ACTL (*American Collège of Trial Lawyers*) leur offrant plusieurs conseils et critiques et une seconde fois, devant le jury composé de membres de l'ACTL et du Conseil exécutif du JBM. Quant à la finale du 15 juin 2016, elle s'est tenue à la Cour d'appel de Montréal. Les finalistes (Me Léa Chebli, Me Julien Grenier, Me Jessy Héroux, Me Marc James Tacheji, Me Jean-Philippe Bolduc, Me Danielle Gallant, Me Eric Svoboda, Me Francesca Taddeo) ont performé, salle comble, devant le jury composé de l'honorable Sophie Bourque, Me Olivier Kott, Me Greg Moore, M. le bâtonnier Simon Tremblay, Me Extra Junior Laguerre, Me Laurence Bich-Carrière, Me Angela Nevard. Les grands vainqueurs furent Me Marc James Tacheji pour le Prix de l'Orateur et Me Jean-Philippe Bolduc pour la *Oratory Competition*. Ils ont été soulignés lors du cocktail de fin de soirée au Salon des avocats de la Cour d'appel du Québec.

Marketing



ADMINISTRATRICE RESPONSABLE DU COMITÉ

Me Elsa Kelly-Rhéaume

MEMBRES

Mes Annie Boivin-Breton, Mélanie Charlebois, Lumina Comte, Sarah Boukhedimi, Magali Maisonneuve, Saranya Danasekaran, Geneviève Chevalier, Nazanine Dadkhah, Vincent Grenier-Fontaine, Jeanne Hardy, Alexander MacAngus, Guillaume Talbot-Lachance, Jonathan Dupuis.

MANDAT

Le comité Marketing a pour mandat de formuler des recommandations quant à l'uniformité de l'image du Jeune Barreau de Montréal, d'assurer la cohérence des messages qu'elle véhicule et de l'utilisation de ses outils de communication afin d'en maximiser l'impact et de rejoindre de façon efficace ses membres. De plus, le Comité Marketing s'assure que le JBM atteint ses objectifs annuels de financement afin de développer ainsi que de rentabiliser ses activités et projets.

RÉALISATIONS

Cette année, le Comité Marketing a mis l'accent sur le marketing via les réseaux sociaux. Nous avons grandement accru les publications lors des événements du JBM, par exemple lors des activités sociales ou des conférences de formation, afin d'améliorer la visibilité de nos événements sur les médias sociaux et d'attiser l'intérêt de nos membres pour ces activités.

En ce qui concerne le financement des activités, le Comité a participé activement à la recherche de commanditaires financiers. Le travail des membres a permis l'obtention de plusieurs nouvelles collaborations telles que celle avec Téo Taxi.

Puisque le JBM tient sa force de l'implication dévouée de ses membres, nous avons cette année mis en place le projet « Découvrez nos bénévoles », qui met en valeur ces derniers sur les plateformes du JBM (Infolettre & Facebook). Ainsi, des bénévoles de tous les comités et de tous les horizons ont pu partager avec leurs confrères et consœurs ce qui les motive à s'impliquer au sein de notre association.

Afin d'améliorer la dissémination des messages clés du JBM, le Comité a organisé une séance de formation en relations publiques pour l'exécutif et la direction générale. Les outils acquis lors de cette séance resteront dans les archives du JBM pour servir à tous les administrateurs qui s'impliqueront dans le futur.

Finalement, le Comité a travaillé sur l'image de marque d'événements, tels les Cocktails Connexion et la Soirée Euforia, ainsi que sur l'élaboration de matériel pour informer nos membres du programme d'assurance offert par MédicAssurance.





FORMATION

ADMINISTRATRICE RESPONSABLE DU COMITÉ Me Mylène Lemieux

MEMBRES

Mes Me Marie-Pier Desmeules (Vice-présidente Congrès), Tobit Martel (Vice-président Innovation), Adam Villeneuve (Vice-président au calendrier régulier), Niva Beaudoin, Morgane Cavalin, Jonathan Dupuis, Marie Flambard, Elisabeth Gauthier, Bertrand Gervais (membre honoraire « ad hoc »), Nadia Guizani, Me Alexis Ibgui, Me Ata Kassaian, M. Joseph Khoury, Lysandre Laferrière, Caroline Rivard, Elizabeth Tran, Dominik Tremblay-Perron.

MANDAT

Le Comité Formation a pour mission d'offrir aux membres du Jeune Barreau de Montréal (JBM) un programme de formation de qualité axé sur des sujets d'intérêts variés, sur des sujets d'actualité ou sur le développement professionnel, et répondant aux critères de reconnaissance de la

formation obligatoire du Barreau du Québec, et ce, tout au long de l'année sous forme de dîners-conférences ainsi que dans le cadre du Congrès annuel du JBM.



RÉALISATIONS

CALENDRIER RÉGULIER DE FORMATIONS

Au cours de l'année 2016-2017, le Comité Formation a présenté une série de dix (10) dîners-conférences. Au total, quinze (15) heures de formation ont été dispensées par le JBM. Le calendrier régulier de formation s'est décliné comme suit :

21 SEPTEMBRE 2016	Parole aux Jeunes : Juristes hors des sentiers battus	M° Alex Shee, RealVentures M° Marie-Philip Simard, Présidente, Chic Marie M° Martin Proulx, Télé-Québec & Productions J
5 OCTOBRE 2016	NCPC et quelques nouveautés en jurisprudence	M ^e Marisa Santamaria, <i>Service juridique Santamaria</i> Mme Catherine Wagner, <i>CAIJ</i>
19 OCTOBRE 2016	L'huissier de justice et le nouveau Code de procédure civile	M. Luc Valade, <i>Valade et associés</i> M ^e Jolaine Choinière, <i>SOQUIJ</i>
16 NOVEMBRE 2016	Top dix des sujets d'assurance que tout avocat devrait connaître	M° Julie Carlesso, Norton Rose Fulbright Canada
7 DÉCEMBRE 2016	Ce que je retiens de ma carrière dans la magistrature – legs aux jeunes avocats	L'honorable Élizabeth Corte, juge en chef de la <i>Cour du Québec</i> , mandat 2009-2016
1ER FÉVRIER 2017	L'arbitrage sous le nouveau Code de procédure civile	L'honorable Pierre J. Dalphond, Avocat-conseil senior, Stikeman Elliott
22 FÉVRIER 2017	Le contre-interrogatoire des plaignants en matière de crimes sexuels	M ^e Magali Lepage, <i>Lepage Carette SNA</i>
8 MARS 2017 Les impacts interculturels : comment adapter sa stratégie dans ses rôles de conseiller, négociateur et plaideur?		M ^e Véronique Fraser, Ph.D., Professeure, Faculté de droit – <i>Université de Sherbrooke</i>
22 MARS 2017	La clinique de l'interrogatoire en chef	M ^e Cherine Cheftechi, l'âme dirigeante de <i>Coup de maître</i>
12 AVRIL 2017	Gestion en matière familiale	L'honorable juge Carole Hallée, Cour supérieure du Québec

FORMATIONS POUR LE CONGRÈS ANNUEL DU JBM (4 AU 6 MAI 2017)

Conjointement avec les membres du Comité Congrès et Gala, le Comité Formation a élaboré un programme comprenant plus de 27 conférences sur une période de trois jours. Des juristes de renom, incluant les honorables juges Michael J. Moldaver, Richard Wagner, Clément Gascon et Suzanne Côté de la Cour suprême du Canada, l'honorable Manon Savard de la Cour d'appel du Québec et les honorables juges André Wery et Benoît Emery de la Cour supérieure du Québec ont été conviés à titre de conférenciers, alors que les sujets diversifiés ont permis de rejoindre des avocats de tous les types et domaines de pratique. Cette année, le Congrès annuel du JBM s'est tenu conjointement avec l'American Bar Association – Young Lawyers Division.

SÉMINAIRE DE PLAIDOIRIE (EN COURS POUR L'ANNÉE 2017-2018)

Le Comité Formation a travaillé sur le projet de création d'un séminaire pratique de plaidoirie. Les membres du Comité Formation ont élaboré ledit projet notamment quant aux format, lieu, coût, public visé, contenu, conférenciers, etc., le tout, afin que celui-ci puisse être mis en en place et offert au cours de l'année 2017-2018.

Recherche et législation



ADMINISTRATRICE RESPONSABLE DU COMITÉ ME Cynthia Brunet

MEMBRES

Rédactrice en chef du Blogue du CRL: Me Rachel Rioux-Risi

Sous-rédactrice en chef du Blogue du CRL: Me Sophie Lecompte

Responsable du sous-comité Vigie jurisprudentielle: Me Coline Bellefleur

Responsable du sous-comité Vigie législative et réglementaire: Me Audrey-Anne Guay

Mes Vicky Berthiaume, Alexia Blondin, Laurence Burton, Morgane Cavalin, Christine Charpentier, Sophia Claude, Audrey Corsi Caya, Chloé D'Astous, Vinay Desai, Sébastien Dubé, Claire Durocher, Maxime Fournier, Audrey Gervais, Émilie Gonthier, Vanessa Hergett, Alessandra Ionata, Jasmine Jolin, Ashley Kandestin, Molly Krishtalka, Sandra Lévy, Jean-Philippe Mackay, Pascal Marchi, Anabel Médina-Gimenez, Élène Moussa, Inma Prieto, Vincent Ranger, Simon Rocheleau, Sandrine Siewe,

Eric Svoboda, Elizabeth Tran, Marielle Trottier, Sarah Ulmann, Adam Villeneuve, Bin Zeng et M. Rizwan Ahmad Khan Gondal.

MANDAT

Le Comité Recherche et législation (« CRL ») a pour mandat premier de veiller à la production quotidienne du contenu du Blogue du CRL dédié à la diffusion de contenu juridique pour tous les avocats du Québec et plus spécifiquement pour les membres du JBM. Il est également de la mission du CRL de faire le suivi des décisions de la Cour suprême du Canada et de la Cour d'appel du Québec, avec une attention particulière aux décisions susceptibles d'engendrer des réformes juridiques. De plus, le CRL peut être appelé à élaborer, à la demande du Conseil d'administration, des mémoires détaillés, destinés aux commissions parlementaires, aux comités de réforme du Barreau du Québec ou à d'autres instances gouvernementales ou paragouvernementales.

RÉALISATIONS

Cette année, le CRL s'est structuré afin d'assurer une meilleure vigie jurisprudentielle, législative et réglementaire de l'actualité. Notre objectif était simple : couvrir tous les sujets d'intérêt pour nos membres, et ce, dans un court délai afin d'assurer la contemporanéité des publications. Le travail acharné des membres du CRL au cours du mandat 2016-2017 a contribué au rayonnement et à la visibilité du JBM en diffusant du contenu juridique utile tant pour les avocats du Québec que pour les justiciables en général. Nous remercions chaleureusement nos membres qui, jour après jour, décortiquent et vulgarisent des jugements, lois et règlements.

BLOGUE DU CRL

Cette année, l'équipe de rédacteurs du Blogue, qui inclut des avocats exerçant dans divers domaines de droit, a été dirigée par M° Rachel Rioux-Risi et M° Sophie Lecomte qui ont respectivement agi comme rédactrice en chef et sous-rédactrice en chef du Bloque.

Le site Web du Blogue peut être consulté au www.blogueducrl.com et offre une variété de billets qui touchent un large éventail de sujets, tels que le droit civil, la procédure civile, le droit familial, le droit criminel, la faillite et l'insolvabilité, le droit constitutionnel, etc. En 2016-2017, plus de 215 billets ont été publiés et ceux-ci ont attiré plus de 22 000 visites d'internautes. Ces derniers représentent un lectorat varié qui inclut, non limitativement, des praticiens, étudiants et stagiaires, magistrats et justiciables.

MÉMOIRE PRÉSENTÉ DEVANT LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES AFFAIRES JURIDIOUES ET CONSTITUTIONNELLES

Responsable du sous-comité : Me Adam Villeneuve

Membres du sous-comité: Mes Julien Beaulieu, Caroline Larouche, Gabriel Myre, Bénédicte Nicole, Sophia M. Rossi et Lauréanne Vaillant.

À l'automne 2016, dans la foulée de la décision *R. c. Jordan*, le JBM fut invité par le Sénat du Canada à se pencher sur la question des délais dans le système de justice pénale canadien. Un sous-comité du CRL et du CAP, chapeauté par Me Adam Villeneuve et composé de juristes de différents milieux (aide juridique, avocats de la défense, procureurs de la Couronne, etc.), s'est interrogé sur les diverses causes expliquant les délais en matière pénale et proposa des pistes de solutions créatives et adaptées à la réalité québécoise dans le contexte canadien. En quelques semaines, le sous-comité rédigea un court mémoire qui fut présenté devant le Comité sénatorial le 28 octobre 2016. Le mémoire a été très bien accueilli par le Comité sénatorial et la sénatrice Denise Batters a même remercié le JBM d'avoir proposé des solutions innovatrices et une nouvelle approche pour diminuer les délais dans le système de justice pénale.

PROJET EN COURS

Une entente de partenariat avec Pro Bono Students Canada (« PBSC ») section Université de Montréal est en cours afin de permettre à des étudiants en droit de rédiger et publier des billets (résumés de jurisprudence, de lois ou de règlements) sur le Blogue du CRL. Pour les étudiants, cette expérience leur permettra de développer leur capacité d'analyse et compétences rédactionnelles en plus de leur offrir une vitrine intéressante pour la publication de leurs articles. De plus, le projet prévoit le jumelage d'étudiants avec des membres du CRL, assurant encadrement et mentorat. Ce partenariat devrait prendre son envol lors de la rentrée scolaire universitaire 2017.

Relation avec les membres

ADMINISTRATRICE RESPONSABLE DU COMITÉ

Me Alice Popovici

MEMBRES

Mes Elliot Aglioni, Julien Beaulieu, Ariane Bergeron St-Onge, Alexandre Bien-Aimé, Marie-Andrée Boutin-Clermont, Morgane Cavalin, Émilie Champagne, Aubrée Coutanson, Roseline Cloutier, Octavia Diaconu, Gabrielle Ferland, Alex Giroux, Catherine Gosselin, Zalman Haouzi, Emile Langevin, Guillaume Lapierre, Abdoulaye Ndiaye, Me Vinh Nguyen, Elizabeth Perreault, Lucrezia Plutino, Simon Rocheleau, Kathy Simard, Jonathan Scheuer, Eric Svoboda.

MANDAT

Le Comité Relation avec les membres (« CRM ») vise à renforcer les liens entre le JBM et ses membres. Cette mission implique la promotion du JBM, de ses événements et des services qu'il offre à ceux-ci. Le CRM tend ainsi à favoriser le réseautage entre les membres du JBM, lesquels

appartiennent à des groupes d'années de pratique et à des milieux de travail diversifiés. Le CRM a également pour objectif de créer des liens avec ses futurs membres en s'impliquant auprès des associations étudiantes des différentes facultés de droit.



RÉALISATIONS - ACHIEVEMENTS

PROMOTION DU JBM AUPRÈS DES FUTURS MEMBRES | PROMOTION AMONGST YBM FUTURES MEMBERS

Le CRM a organisé cette année plusieurs événements de type 5@7 ou diners au sein des facultés de droit de l'Université de Montréal, de l'Université d'Ottawa, de l'UQAM ainsi qu'à l'École du Barreau de Montréal. Ces événements visaient à mettre en contact les étudiants avec des avocats membres du JBM exerçant des carrières issues de divers champs de pratique, en plus de promouvoir directement le JBM auprès des futurs membres. De plus, le 5@7 à l'Université d'Ottawa était précédé d'une conférence portant sur le *Rapport de la situation de l'emploi chez les jeunes avocats du Québec* qui fut grandement appréciée. À l'École du Barreau, plus de 25 étudiants sont venus rencontrer 7 avocats pour un diner qui a duré environ 2 heures et qui s'est continué dans le corridor en raison de leur grand intérêt. Lors de la Soirée Carrière « Le droit mène à tout » de l'UdeM qui fut un grand succès, plus d'une trentaine d'avocats membres du JBM étaient présents pour rencontrer plus d'une centaine d'étudiants de la Faculté.

PROJET PILOTE DE JUMELAGE

Le CRM en collaboration avec l'Association des diplômés en droit de l'Université de Montréal (ADDUM) et l'Université de Montréal a lancé au début de l'année 2016 un projet de jumelage auprès des étudiants de l'UdeM. Grâce à cette initiative du CRM et à la précieuse collaboration de l'ADDUM et de l'Université de Montréal, plus d'une quarantaine d'étudiants ont été jumelés avec des avocats membres du JBM ou de l'ADDUM exerçant dans divers domaines de pratique.

Ces jumelages ont donné lieu à de belles rencontres entre les étudiants et avocats participants, incluant des juges, lors desquelles ont été discutés, dans un cadre informel, de divers sujets comme les études, les stages ou la profession. Les étudiants et avocats participants nous ont confirmé que ces rencontres furent fort appréciées et que le projet fut un grand succès. Une dernière tâche reste à faire, soit un sondage auprès des étudiants ainsi qu'auprès des avocats et juges participants.

TRADUCTION DU SITE INTERNET DU JBM | TRANSLATION OF YBM WEBSITE

One of the projects that was commenced with the committee this year was to render the YBM more bilingual. The first step is not only to encourage writing and communications in English but to ensure that we appear to be fully bilingual as well. As such, the committee was able to secure a generous working relationship with the students of McGill whom have agreed to translate the YBM's webpages from French to English. This will continue as a project for the following year(s).





Université de Montréal

Services juridiques pro bono





MEMBRES

M° Mina Chamsi (Vice-présidente), M° Irina Coitoriu (Vice-présidente), Mme Gabrielle Leblanc (Coordonnatrice aux services juridiques *pro bono*), Mme Catherine Iman Taleb (Coordonnatrice aux activités pro bono).

Mes Maryse Ali, Daniel Aubé, Nada Belhadfa, Sarah Benkalha, Ariane Bergeron St-Onge, Marie-Pierre Bétournay, Dominique Boutin, Elvira Carhuallanqui, Morgane Cavalin, Madame Justine Charest, Geneviève Chevalier, Maude Comtois Lapointe, Aubrée Coutanson, Chantale Dallaire, Anaïs de Lausnay, Sébastien Delisle, Jennifer Desaulniers, Pierre-Richard Deshommes, Monsieur Mohammed Diare, Virginie Dufresne-Lemire, Raphaëlle Dupras-Leduc, Laurianne Dusablon, James Ébongué, Justine Gauthier, Geneviève M Griffi, Elyse Guertin-Gallichan, Lysandre Laferrière, Audrey Lapointe,

Jennifer Lemarquis, Abla Kekeli Maglo, Ariane Mallette, Claudine Martineau-Langevin, Ariane Massicotte, Renata Massoud, Cesar Mendoza-Carrillo, Leslie Ning, Dongui Ouattara, Olivera Pajani, Geneviève Pepin-Bergeron, Farah Rousseau, Zila Savary, Yona Smolkin, Magdalena Sokol, Marie-Noël St-Hilaire, Camille Taillefer, Daphné Thivierge, Elizabeth Trân, Marielle Trottier, Sarah Ulmann, Sabrina Vigneau-Courchesne, Patrick Zakaria & M. Rizwan Ahmad Khan Gondal.

MANDAT

La mission du Comité Services juridiques *pro bono* est d'améliorer l'accessibilité à la justice en offrant à la population divers services juridiques gratuits et en organisant des activités communautaires et charitatives.

RÉALISATIONS

SERVICE DE PRÉPARATION À UNE AUDITION

Le service de préparation à une audition (SPA) a été mis en place en 1995 dans le but d'améliorer l'accessibilité à la justice de même que d'en faciliter l'administration. Les consultations gratuites de 30 minutes offertes sur l'heure du dîner du lundi au vendredi permettent ainsi aux justiciables de recevoir de l'information sur le déroulement de l'audience, sur le rôle des différentes parties ainsi que sur les règles de preuve et de procédure. Initialement, le service visait uniquement les justiciables ayant une audition devant la Cour du Québec, division des petites créances, mais depuis ce temps, ont été ajoutés la Régie du logement, le Tribunal administratif du travail et la Cour d'appel du Québec.

Compte tenu de l'augmentation du nombre de demandes pour les SPA, le Palais de Justice de Montréal a gracieusement mis à la disposition du JBM une troisième salle pour les rencontres entre les avocats bénévoles et les justiciables sur l'heure du dîner.

Le JBM, en collaboration avec le Tribunal administratif du Québec (TAQ), travaille présentement sur la mise sur pied d'un SPA pour les personnes ayant fait l'objet d'actes criminels et se représentant seules devant le TAQ.

SERVICE D'INFORMATION JURIDIQUE À LA COUR MUNICIPALE (SIJ)

Depuis mai 2011, le Service d'information juridique à la Cour municipale de Montréal (SIJ) vise à apporter une aide ponctuelle aux accusés qui ne sont pas représentés par avocat devant la Cour municipale de Montréal dans les affaires criminelles ainsi que les affaires pénales ayant un impact important. Les avocats bénévoles sont de garde tous les jours, de 9 h 30 à 12 h 30 au local consacré à cet effet à la Cour municipale de Montréal et informent les accusés de leurs droits lorsque ceux-ci sont référés par les juges.

MÉDIATION SUR PLACE AUX PETITES CRÉANCES

Le service de médiation sur place aux petites créances est un projet qui a été réalisé en collaboration avec la Cour du Québec et le Barreau de Montréal. Ce projet pilote du JBM a été mis sur pied en novembre 2014. Dans le cadre de ce programme, les parties présentes le jour de leur audition sont invitées à participer à une séance gratuite de médiation d'une heure avant leur audition. Dans le cas où la médiation ne serait pas concluante, le juge entend leur dossier au fond.

Le Comité travaille présentement sur un rapport qui évaluera le succès du projet pilote et proposera des améliorations et/ou modifications au présent programme. Le JBM espère que ce programme devienne une ressource permanente à la Cour du Québec, division des petites créances.

CLINIQUE JURIDIQUE TÉLÉPHONIQUE DU JBM

La Clinique juridique téléphonique a connu 28 éditions réussies grâce à l'accueil et l'appui de partenaires importants. Malheureusement, le succès grandissant de la Clinique juridique téléphonique, fait qu'il est de plus en plus difficile de trouver un partenaire pouvant nous accueillir et répondre à nos besoins technologiques. Cette année, le JBM a pris la décision de se doter de la technologie nécessaire afin de garantir la pérennité du service en nous assurant la capacité de tenir l'évènement de façon autonome. Les discussions avec les fournisseurs vont bon train et nous espérons pouvoir tenir la prochaine édition de la Clinique juridique téléphonique d'ici l'automne 2017.

PARTENARIAT AVEC POUR 3 POINTS

Dans le cadre du partenariat avec Pour 3 Points, un organisme à but non lucratif qui est présent dans plusieurs écoles de secteurs défavorisés de la Ville de Montréal, dont la mission est la formation d'entraineurs sportifs en coaches de vie, le JBM a organisé une activité de levée de fonds qui a permis de recueillir plus de 4 800 \$.

pourspoints



PARTICIPATION DU JBM AU SALON VISEZ DROIT

Encore cette année, le JBM étant présent au Salon Visez Droit organisé par le Barreau de Montréal du 3 au 6 avril 2017. Le JBM y a tenu un kiosque et y a fait la promotion de ses services à la population. Ce fut également l'opportunité d'échanger avec d'autres organismes de la région de Montréal offrant des services juridiques *pro bono* et de faire la publicité pour les différents services juridiques gratuits du JBM.

« MERCREDI, J'EN PARLE À MON AVOCAT! »

Les jeunes âgés entre 12 et 20 ans ont également droit aux services des bénévoles afin d'obtenir de l'information et des conseils juridiques gratuits sur une multitude de sujets. Ainsi, durant le mandat 2016-2017, plusieurs jeunes chaque mois ont discuté directement avec un avocat bénévole et posé leurs questions.





JURI-CONSEIL AUX ENTREPRISES

Ce service s'adresse à tout entrepreneur en phase de démarrage d'entreprise désirant bénéficier d'une consultation juridique gratuite d'une heure auprès d'un avocat bénévole.

SOUPER ANNUEL À LA MAISON DU PÈRE

La 23^e édition de cette activité a eu lieu le 28 février 2017. Plus d'une cinquantaine de bénévoles, dont des juges et décideurs administratifs, ont servi le repas à plus de 350 itinérants bénéficiaires de l'organisme. Nous avons également organisé une clinique juridique afin de répondre aux questions juridiques des hommes de la Maison du Père. Cette clinique fut un réel succès.

STATISTIQUES

Du 1er avril 2016 au 31 mars 2017, au total plus de 2600 personnes ont bénéficié de services juridiques pro bono :

- Service de préparation à une audition devant la Cour du Québec, division des petites créances : 1020
- Service de préparation à une audition devant la Commission des relations du travail : 5
- Service de préparation à une audition devant la Régie du logement : 211
- Service de préparation à une audition devant la Cour d'appel du Québec : 5
- Service d'information juridique à la Cour municipale de Montréal : 1159 accusés non représentés ont bénéficié de l'aide d'une trentaine d'avocats bénévoles qui ont été de garde lors de 246 avant-midis.
- Mercredi, j'en parle à mon avocat : 60
- Juri-Conseil aux entreprises : 160
- **Médiation sur place aux petites créances** : 53% des dossiers assignés ont accepté de participer à une médiation, 49% sont parvenus à une entente, ce qui a permis de doubler le nombre de dossiers mis au rôle dans les salles où les médiateurs étaient présents.

GUIDE DES PETITES CRÉANCES

Le Comité finalise la rédaction d'un Guide des petites créances ayant pour objectif de diriger les justiciables dans la préparation, présentation et défense de leur dossier devant la Cour du Québec, division des petites créances.

Technologies de l'information



ADMINISTRATRICE RESPONSABLE DU COMITÉ

Me Annie-Claude Trudeau

MEMBRES

Mes Zalman Haouizi (Vice-président), Julie-Anne Archambault, Camille Aubin, Nada Belhadfa, Alexia Blondin, Bianca Brault-Lampron, Bertrand Delorme, Sophie Deschênes-Hébert, Michèle Frenière, Yoann Gauthier, Pierre-Marc Gendron, Antoine Guilmain, Camille Lefebvre, Teodora Niculae et Elizabeth Tran.

MANDAT

Le Comité Technologies de l'information (CTI) a pour mandat de contribuer au développement des compétences de ses membres en matière des technologies de l'information notamment en organisant la Conférence Legal.IT et en favorisant les échanges entre les membres par le biais de ces technologies.

RÉALISATIONS

Le JBM a créé le CTI en considération de l'importance fulgurante que prennent les nouvelles technologies de l'information dans la pratique du droit. S'il est vrai que le droit n'évolue pas au rythme des technologies de l'information, nous devons apprendre à arrimer notre pratique à cette réalité 2.0 avec la plus grande des agilités.

C'est en ce sens que j'ai eu le plaisir cette année de travailler avec les nombreux bénévoles et membres du Comité. C'est en tout premier lieu grâce à nos membres que chaque année nous parvenons à maintenir un niveau d'excellence, d'innovation et de profondeur à nos évènements.

LEGAL.IT 2017 (23 MARS 2017)

Le 23 mars 2017, le CTI a présenté la 11e édition de la Conférence Legal.IT au Centre des Sciences de Montréal. Encore cette année, cet événement fut un réel succès! Plusieurs nouveaux participants ont assisté avec enthousiasme à notre évènement et les « habitués » sont demeurés fidèles au rendez-vous.

Cette année, nous avions le mandat de renouveler l'événement afin de faire vivre une nouvelle expérience aux participants. Tout d'abord, les sujets des conférences étaient plus variés et dépassaient les formations en droit des technologies. Nous avons tenté de couvrir un maximum d'enjeux d'actualité se rapportant aux TI afin de toucher un plus grand nombre de praticiens. Par exemple, les questions de vie privée, de drones, du futur de la profession, les monnaies virtuels, etc. La conférence a débuté par une plénière ayant pour thématique « Montréal, plaque tournante de l'innovation », qui rassemblait la SAT, un incubateur de startup (InnoCité) et un représentant de la Ville de Montréal. Par ailleurs, nous avons développé un partenariat avec la SAT afin d'offrir une expérience virtuelle aux participants avec une station VR tout au long de la journée.

Afin d'assurer une continuité avec l'édition précédente où l'un de nos conférenciers, Me Xavier Beauchamp-Tremblay, avait conseillé aux avocats de se doter d'une formation de base en programmation, nous avons développé un partenariat avec LightHouse Labs qui a offert une petite formation de 30 minutes en programmation. À la suite de cette formation, les participants étaient invités à participer à un concours de programmation pour avoir la chance de gagner des prix. Une expérience qui a fait le bonheur de tous!

Cette année était aussi la première année du « Cocktail Branché » où nous avons accueilli plus de 250 personnes. Un bar Grand Marnier et des bouchées étaient offerts à nos participants en plus des prix de présence. Le cocktail fut un réel succès!

Legal.IT est de fait la plus importante conférence au Canada sur l'impact des technologies de l'information et leur potentiel pour le droit. La Conférence Legal.IT est née en 2007 sous l'impulsion de Me Dominic Jaar et n'a cessé d'accroître sa renommée depuis. Depuis, elle est devenue une véritable tradition juridique au service du progrès technologique.

COLLABORATION AU BLOGUE DU CRL

Dans les semaines précédant la conférence, les membres du CTI ont participé au Bloque du CRL par la publication d'articles d'actualité et d'analyse juridique en matière de technologie. Nous avons profité de ces articles pour faire la promotion de l'événement. Une visibilité assurée!



Le JBM en images













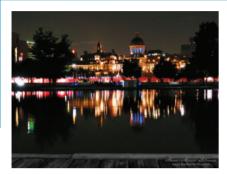








Le JBM en images

























Jeune Barreau de Montréal Maison du Barreau 445, boulevard St-Laurent Bureau RC-03 Montréal (Québec) Canada H2Y 3T8

Téléphone : 514.954.3450 Télécopieur : 514.954.3496 Courriel : info@ajbm.oc.ca